

WIPO/IP/CONV/GE/24/1 PROV.1 ORIGINAL : ANGLAIS DATE : 13 FEVRIER 2024

Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe

Neuvième session Genève, 13 et 14 mars 2024

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau international de l'OMPI

Mercredi 13 mars 2024

10 h 00 – 10 h 10 **Ouverture**

10 h 10 – 11 h 30 **Débat 1 : Se mettre à la place de l'autre – rapprocher les différents** points de vue

Ce débat de haut niveau confronte divers points de vue sur l'évolution du domaine de l'intelligence artificielle, de la créativité et de la propriété intellectuelle. Il mettra en lumière les complexités et les tensions potentielles qui apparaissent au carrefour du développement de l'intelligence artificielle, de la création artistique et du nouvel équilibre recherché.

11 h 30 – 12 h 00 **Discussion informelle : Neurosciences et apprentissage**

La recherche en neurosciences révèle que l'apprentissage est une activité physique, biologique et dépendante de l'énergie. Il réagit aux données sensorielles et aux stimuli de l'environnement, déclenchant des changements dans les connexions neuronales (synapses) et le fonctionnement des réseaux neuronaux (interconnexions de nombreux neurones par l'intermédiaire des synapses). La structure des réseaux neuronaux artificiels s'inspire du système nerveux humain. Cette discussion ouverte entre un neuroscientifique et un informaticien portera sur la créativité de l'homme et de l'intelligence artificielle. En mettant l'accent sur le processus cognitif et ses composantes, notamment le traitement de l'information, l'apprentissage, la conscience et la prise de décision, les intervenants examineront les parallèles entre les mécanismes d'apprentissage de l'homme et ceux de l'intelligence artificielle.

12 h 00 – 12 h 30 Exposé: Introduction aux données d'entraînement

Les données d'entraînement sont le carburant qui alimente la machine à vapeur de l'intelligence artificielle. Pourquoi est-ce important et comment les données d'entraînement permettent-elles aux systèmes d'intelligence artificielle de générer des informations? Cet exposé présentera une vue d'ensemble avant d'aborder certains aspects techniques pertinents pour les discussions en cours sur la propriété intellectuelle, y compris le désapprentissage automatique.

12 h 30 – 13 h 00 Exposé : Rémunération équitable pour les créateurs

Cet exposé portera sur les moyens de définir une rémunération équitable pour les créateurs et de la collecter et de la distribuer.

13 h 00 – 15 h 00 **Pause déjeuner**

15 h 00 – 16 h 00 **Débat n° 2 : La situation en matière de propriété intellectuelle :**données d'entraînement contenant des œuvres protégées par le droit d'auteur

Ce débat permettra de plonger dans la problématique des données d'entraînement et du droit d'auteur. Il portera sur les exceptions et limitations relatives au droit d'auteur existantes, telles que les dispositions relatives à la fouille de textes et de données, la doctrine de l'usage loyal et d'autres approches. Le débat portera sur l'impact de ces dispositions sur l'innovation, la recherche et la collaboration et mettra en lumière les opportunités et les difficultés de ce domaine de réglementation.

16 h 00 – 16 h 30

Débat n° 2 : Séance dirigée de questions-réponses et débat

16 h 30 – 17 h 30

Débat n° 3 : Les actions en justice règlent-elles vraiment tout? Un outil de suivi des litiges

Alors que la fouille de textes et de données continue d'évoluer et de perturber différents secteurs, elle s'est également retrouvée au cœur de différends juridiques et de contestations en matière de propriété intellectuelle. Au cours de cette séance, les participants analyseront les particularités des affaires judiciaires en cours ou récemment conclues qui portent sur la fouille de textes et de données.

Les arguments avancés dans les litiges en instance seront examinés. S'inspirer des expériences passées en matière de droit d'auteur à l'épreuve de la technologie, telles que les litiges relatifs à la diffusion en continu, pour examiner la manière dont les litiges ont été résolus dans le passé et les enseignements qui peuvent s'appliquer à l'utilisation des données recueillies par l'IA générative. Le débat portera également sur les circonstances dans lesquelles une action en justice peut être une bonne option et les recours potentiels que les tribunaux pourraient envisager à l'ère de l'IA générative.

17 h 30 – 17 h 55

Débat n° 3 : séance dirigée de questions-réponses et débat

17 h 55 – 18 h 00

Clôture de la première journée

Jeudi 14 mars 2024

10 h 00 – 10 h 05

Ouverture de la deuxième journée

10 h 05 – 11 h 00

Débat n° 4 : La réglementation peut-elle suivre? Naviguer dans un domaine de la réglementation en constante évolution

Ce débat portera sur les nouveaux cadres juridiques et l'approche adoptée en matière de données d'entraînement et de droit d'auteur. La loi européenne sur l'intelligence artificielle deviendra probablement le premier règlement. D'autres pays étudient également des options législatives. Le dialogue portera également sur la question de savoir si les cadres réglementaires peuvent être adaptés à l'évolution constante de l'intelligence artificielle et des données d'entraînement.

11 h 00 – 11 h 20

Débat n° 4 : Séance dirigée de questions-réponses et débat

11 h 20 – 11 h 40

Exposé: Les cadres contractuels peuvent-ils atténuer le risque en matière de propriété intellectuelle jusqu'à ce que la réglementation se mette en place?

Les données posent un problème juridique, car les droits qui y sont attachés ne sont pas clairs et les notions vont de la titularité au contrôle. Par ailleurs, les entreprises et les créateurs sont confrontés à des

risques importants en matière de propriété intellectuelle. Des efforts sont actuellement déployés au niveau mondial pour élaborer des contrats-cadres. Seront-ils suffisants?

11 h 40 – 12 h 40

Débat n° 5 : Élaborer des mesures pour aller de l'avant : de nouvelles approches pour la nouvelle ère de l'IA

Les données d'entraînement posent un problème de droit d'auteur. D'une part, les titulaires du droit d'auteur ont le droit de contrôler l'accès à leurs œuvres et de recevoir une rémunération équitable. D'autre part, la mise au point de modèles d'intelligence artificielle précis et objectifs nécessite l'accès à de grandes quantités de données et la société civile adopte des outils d'IA à un rythme exponentiel. Les créateurs et les entreprises du secteur de l'IA cherchent à mettre au point de nouvelles solutions pour aller de l'avant. Ce débat a pour but de réfléchir à des solutions qui permettraient aux créateurs de conserver le contrôle de leurs œuvres et de fournir un accès aux données d'entraînement pour les innovateurs en matière d'intelligence artificielle.

Le débat mettra en évidence les évolutions potentielles des cadres en matière de concession de licences, les approches collaboratives, les enseignements tirés des systèmes de taxes relatives au droit d'auteur et les progrès des mesures techniques. Il portera également sur les défis potentiels posés par ces nouvelles approches. Le débat mettra l'accent sur le rôle crucial des créateurs humains pour garantir la diversité et la représentativité des résultats de l'IA.

12 h 40 – 13 h 00

Débat n° 5 : Séance dirigée de questions-réponses et débat

13 h 00 – 15 h 00

Pause déjeuner

15 h 00 – 15 h 15

Exposé : Intelligence artificielle générative, données d'entraînement et innovation : comment les grands modèles de langage accélèrent les percées scientifiques

Le débat sur l'IA générative est actuellement centré sur les titulaires du droit d'auteur et les développeurs d'intelligence artificielle, car la technologie a un impact considérable sur la production de contenu. Alors qu'une grande partie du débat sur la propriété intellectuelle porte sur l'intelligence artificielle générative produisant du texte, de la musique et des images, l'IA générative et les grands modèles de langage sont en passe de marquer le domaine de l'innovation au cours des prochaines années et d'accélérer les percées scientifiques. Quels sont les liens entre les données d'entraînement et l'innovation?

15 h 15 – 15 h 35

Exposé/Discussion informelle : Principes directeurs de l'OMPI en matière d'IA générative

L'IA générative est largement adoptée par les organisations et les entreprises, mais il est clair qu'il existe de nombreuses incertitudes en matière de propriété intellectuelle. L'OMPI a publié un bref recueil de principes directeurs destinés à aider les organisations à naviguer dans ce domaine complexe.

15 h 35 – 16 h 50 **Séance d'échange d'informations**

Débat libre : mise en commun de pratiques dans le domaine des données d'entraînement entre les offices de propriété intellectuelle et les États membres.

16 h 50 – 17 h 45 **Débat libre**

Que pensez-vous des informations données par les offices de propriété intellectuelle, les États membres, les innovateurs et les spécialistes de la propriété intellectuelle? Ce débat ouvert réunit le plus grand nombre possible de parties prenantes afin de favoriser un échange de points de vue globaux et variés.

17 h 45 – 18 h 00 **Discours de clôture**

[Fin du document]